



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE

### COMITE DE L'ESSONNE

106 avenue des Roissy Hauts - 91540 ORMOY

☎ : 01 64 57 37 09 – @ : jeunedu91@outlook.fr

Site Internet : <http://www.cd91-petanque.fr/>

Saison 2023

# CAHIER DES CHARGES DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX-SECTION JEUNES

## 1°) ORGANISATION MATERIELLE

1.1.-Un terrain convenable, agréé par le Comité départemental de l'Essonne, pourvu d'un éclairage et d'une sonorisation en état de fonctionnement est obligatoire.

1.2.-Toute allée, sentier ou chemin ne dépassant pas 3 mètres de large seront déclarés **TERRAINS INTERDITS**, il en sera de même pour toute surface gazonnée.

1.3.-Afin de faciliter l'évolution des équipes, des cadres seront **obligatoirement tracés**.

1.4.-Les championnats jeunes auront lieu sur des sites différents des championnats séniors.

1.5.-Le nombre de cadres sera déterminé en fonction du nombre d'équipes inscrites

1.6.-Les téléphones portables doivent être éteints pendant les parties

## 2°) CONSTITUTION DU JURY – RESPONSABILITES-TENUE DE TABLE

### 2-1 Le Président du Jury est le délégué du Comité Départemental.

Le Club organisateur délègue impérativement 2 membres majeurs, capables d'assurer les différentes tâches administratives

La composition du jury devra être affichée lisiblement

En cas de contestation, l'arbitre réunira dans les plus brefs délais le jury et prendra toutes dispositions qu'il jugera nécessaires pour la bonne tenue de la compétition.

Les décisions prises par le jury sont sans appel

### 2-2 Le délégué et l'arbitre sont désignés par le comité départemental

Ils doivent faire appliquer le présent Cahier des Charges ; ils surveilleront la conformité des inscriptions, des licences et des différents tirages au sort. Le délégué du comité a en charge la gestion du graphique des championnats.

2-3 Les coupes pour les équipes championnes et vice-championnes sont offertes par le comité



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DEPÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE

### COMITE DE L'ESSONNE

106 avenue des Roissy Hauts - 91540 ORMOY

☎ : 01 64 57 37 09 – @ : jeunedu91@outlook.fr

Site Internet : <http://www.cd91-petanque.fr/>

### 3°) HORAIRES

Se reporter au calendrier officiel

### 4°) CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

- Tenue du club respectif obligatoire : Haut club, jean interdit
- Il sera accepté un joueur de nationalité étrangère (Hors union européenne) par équipe.
- Les mutés interdépartementaux peuvent participer aux épreuves qualificatives pour les championnats de France à raison d'un seul joueur par équipe. Un joueur muté peut participer au tête-à-tête.
- Catégorisation

JUNIORS	2006/2007/2008
CADETS	2009/2010/2011
MINIMES	2012/2013/2014
BENJAMINS	2015 et après

**Les jeunes –quelle que soit la catégorie- ne peuvent pas participer aux championnats à pétanque séniors qualificatifs à un championnat de France, mais les juniors peuvent participer aux championnats Jeu Provençal qualificatifs à un championnat de France.**

- Championnats Tête à tête, doublette et triplète, combiné et tir
- **Panachage autorisé entre 3 clubs pour les championnats triplète**
- Championnats réservés à tous les Jeunes dans leur catégorie d'âge et la catégorie supérieure.
- Déroulement sur une seule journée (dimanche ou jour férié).
- Le club organisateur devra prévoir **deux tickets par jeune** qui participe au championnat (1 ticket boisson & 1 ticket casse-croûte)
- Préinscription par équipe complète jusqu'à J-3 afin d'éviter d'éventuels joueurs isolés

Validé par le comité directeur du 12 novembre 2022